

## Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

### Déclaration du groupe CGT-FO

Le mouvement syndical nous apprend tous les jours que nombre d'avancées et acquis issus d'années de lutte et de combats à tous les niveaux demeurent fragiles et sont susceptibles d'être remis en cause au gré des politiques publiques et qui sont parmi les premiers à être remis en cause lorsqu'une crise, y compris sanitaire intervient, ou si tout simplement nous baissons la garde.

Il en va ainsi de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, sujet dont on pourrait penser qu'il ne nécessiterait plus l'ombre d'un débat dans une société moderne, dans la sixième puissance économique du monde, pays des lumières et tout simplement parce que les femmes représentent plus de la moitié de la population.

Bien sûr, nous ne manquons pas de dates symboliques : le 8 mars et tout ce qu'elle représente en matière de lutte pour les droits des femmes, mais aussi le 25 novembre, journée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et, plus significative encore en matière de symbole, le 3 novembre 2021 à 9h22, date et heures à partir desquelles vous travaillez gratuitement Mesdames.

Tout cela pour dire que la lutte pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, c'est toute l'année...

Ces tristes constats suffisent à eux seuls pour que le groupe FO soutienne totalement la position du CESE de poursuivre son engagement en la matière, sous l'impulsion de la Délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité.

En effet, qui mieux que le CESE, assemblée représentative de la société civile organisée, peut s'engager dans cette voie et, en quelque sorte, montrer l'exemple, tant en ce qui concerne le rôle qu'il doit jouer dans l'élaboration des politiques publiques que dans son organisation interne et son fonctionnement ?

En ce sens, le groupe FO ne peut que souscrire à l'engagement du CESE, traduit dans cette résolution, de porter l'exigence d'égalité au cœur des politiques publiques. Le renforcement et la sanctuarisation des moyens de lutte contre les violences sexistes et sexuelles doivent constituer aujourd'hui une priorité nationale.

FO est particulièrement attachée à l'autodétermination des groupes en matière d'organisation interne. Cependant, il nous appartient, à toutes et tous, tout simplement parce que nous sommes le CESE, de faire encore mieux pour la place des femmes.

C'est également vrai en ce qui concerne les auditions au sein des formations de travail. Bien entendu, les organismes sollicités restent libres de désigner leurs représentants, mais il nous appartient de les inciter fortement à désigner des représentantes. Elles existent, et pas seulement pour accompagner leur chef et se taire.

C'est Hilary Clinton qui disait : « *Le plus grand gisement inexploité au monde est celui du talent des femmes* ».

Le groupe FO a voté pour cette résolution.